

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/09/29-6/02

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20220929-lmc100000024229-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/10/2022

Réception Préfet : 07/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

OBJET : Protocole transactionnel entre la Société Transdev Darche Gros et le Département

La commune de Moissy-Cramayel a sollicité le Département en octobre 2020 afin de permettre le transport des élèves de l'école de Lugny pendant la période de travaux prévue sur l'année scolaire 2021-2022 vers des locaux municipaux du quartier Chanteloup. Le Département a ainsi proposé à la commune de bénéficier de son ingénierie et de ses marchés publics afin de mettre en place, à la charge de la commune, 4 circuits spéciaux scolaires exceptionnels. La commune s'est engagée à compenser intégralement les coûts de ces 4 circuits spéciaux au Département dans le cadre d'une convention de financement en date du 18 juin 2021. Le marché concerné est l'accord cadre « circuits spéciaux scolaires » attribué à la Société Darche Gros. Ces moyens supplémentaires n'étant pas prévus initialement au marché, il convient à présent de conclure le protocole transactionnel entre le Département et Darche Gros selon le coût réel de la prestation. Le présent rapport a pour objet de soumettre le protocole transactionnel avec la Société Darche Gros.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée, relative à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d'Île-de-France, notamment son article 6,

VU la délibération du Syndicat des Transports d'Île-de-France n°2019/479 approuvant la convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires au Département de Seine-et-Marne ;

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/03 du 19 décembre 2019 approuvant la convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires au Département de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n°3/07 du 28 mai 2021 approuvant la convention de financement signée le 18 juin 2021 entre la Commune de Moissy-Cramayel et le Département de Seine-et-Marne relatif à la prise en charge des circuits spéciaux scolaires,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa 9,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : 'approuver le protocole transactionnel à conclure avec la Société Autocars Darche Gros, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2: d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ce protocole, au nom du Département, avec la Société Autocars Darche Gros.

Article 3: de prélever les crédits correspondants à l'action « Transport scolaire », opération « Protocole transactionnel CSS Moissy (DF 22) ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne